

ADMISSIONS 2023-2024

MASTER SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIÉTÉS

Parcours Sciences sociales des religions

Parcours Islam en société

Parcours Histoire et historiographie des mondes juifs

CONDITIONS D'ACCÈS

En première année de master (M1) : le candidat est titulaire d'un diplôme de licence ou d'un diplôme équivalent.

En deuxième année de master (M2) : le candidat justifie **du premier niveau de master (M1)** ou d'un diplôme équivalent.

Pour tous les candidats (M1 et M2), le master est ouvert en priorité aux étudiants titulaires d'une licence en sciences humaines ou sociales (anthropologie, histoire, philosophie ou sociologie). L'admission au sein de la mention suppose que le domaine de la licence du candidat réponde à la formation choisie, et que son niveau effectif corresponde aux prérequis des enseignements qu'il suivra.

OBTENIR L'ACCORD D'UN TUTEUR

Avant le dépôt de sa candidature, le candidat doit obligatoirement **obtenir l'accord d'un tuteur/directeur de mémoire**, qui acceptera d'encadrer son parcours durant sa scolarité. Un dossier de candidature déposé sans l'accord d'un tuteur sera refusé.

Le tuteur est choisi parmi les membres de l'équipe pédagogique de la mention Sciences des religions et sociétés de l'EHESS, ou un enseignant d'une autre mention accréditée.

Il revient au candidat d'entreprendre la démarche de trouver son tuteur. Pour cela, il prend contact par mail avec un (ou plusieurs) tuteur(s) pressenti(s) parmi les membres de l'équipe pédagogique de la mention. Il peut également être orienté pour le choix d'un tuteur par les responsables de la mention.

[Liste des tuteurs disponible ici](#)

Lui transmettre :

- pour une demande d'admission **en M1** : un CV, les relevés de notes de licence et un projet de recherche accompagné d'une courte bibliographie

- pour une demande d'admission **en M2** : un CV, les relevés de notes de licence et master 1 et un projet de recherche accompagné d'une courte bibliographie
-

Le projet de recherche doit formuler une question de recherche, la situer dans la littérature, indiquer la méthode envisagée et les conclusions attendues. Il doit être accompagné d'une bibliographie. Il est rédigé en français.

Si le tuteur accepte de l'encadrer, le candidat lui fait **signer le formulaire de demande d'encadrement** téléchargeable sur le site internet de l'EHESS.

Formulaire de demande d'encadrement disponible [ici](#)

Un dossier ne comportant pas l'accord d'un tuteur sera refusé

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes (liste non exhaustive - l'ensemble des pièces devra être déposé sur la plateforme de candidature en ligne) :

- CV
- Lettre de motivation
- Copie de l'ensemble des diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur et relevés de notes : si le diplôme requis est en cours d'obtention, derniers relevés de notes de l'année en cours. Pour les documents en langue étrangère, il est demandé une traduction en français établie par un traducteur assermenté en France
- Pour les candidats issus d'une CPGE : attestations descriptives du parcours de formation pour les 2 années d'études (ou 3 en cas de khube) mentionnant le nombre d'ECTS validés. Copie des résultats aux concours présentés le cas échéant.
- Copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un projet de recherche rédigé en français accompagné d'une bibliographie :
 - pour une candidature en M1 : un projet de 2 à 5 pages
 - pour une candidature en M2 : un projet de 5 à 7 pages
- [Le formulaire de demande d'encadrement](#) signé par le candidat et le tuteur
- Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger : une attestation de niveau de langue française : DELF B2 ou TCF niveau B2 minimum